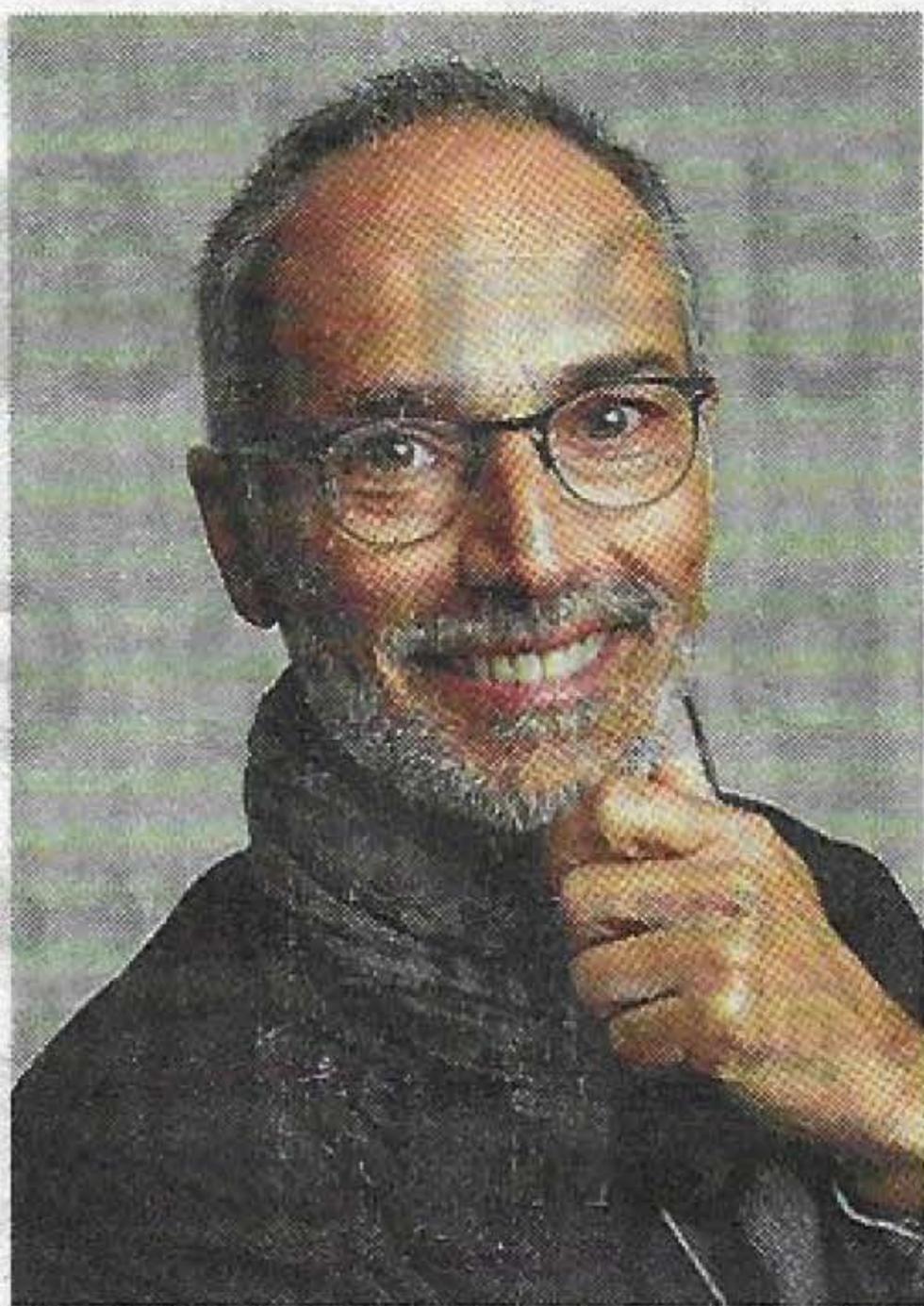


la chapelle-bertrand

L'association Capella Bertrandi récompensée pour son film



Pierre-André Masteau, président de l'association Capella Bertrandi.

L'association bertrandaïse de sauvegarde du patrimoine vient d'être récompen-

sée à l'occasion du concours « Défi asso », lancé par le Crédit Mutuel. Ayant produit un film de deux minutes sur le thème imposé « Mon association fait vibrer le territoire », Capella Bertrandi a décroché la deuxième marche du podium grâce à la pertinence de son propos et de ses actions mises en place. La vidéo, réalisée par un collectif au sein de l'association, accompagnée d'une bande-son originale et illustrée par un nuage de verbes, symbolise la dynamique mise en place sur la commune, tout en répondant aux objectifs fixés par l'organisation du concours.

Le film est disponible sur le site internet de l'association : www.capella-bertrandi.fr